

ידיד נפש Yedid Nefesh

Bulletin mensuel n°32

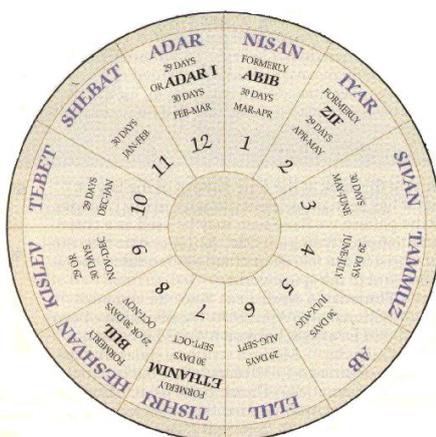
Elloul 5772 – Septembre 2012

LE MOIS D'ELLOUL

Le 19 août, ou plus précisément le 18 août au soir, nous sommes entrés dans le mois d'Elloul.

Elloul est le sixième mois du calendrier religieux et le douzième et dernier à compter de Tishri. Il comporte 29 jours. Son nom est synonyme de « vendange ».

Il n'y a ni fête, ni jeûne pendant le mois d'Elloul, qui sert à se préparer aux grandes fêtes du mois de



Tishri. Elloul est considéré comme un mois de « repentance, de grâce divine et de pardon ».

Dans les temps anciens des messagers partaient de Jérusalem pour annoncer la nouvelle lune d'Elloul et rendre ainsi plus facile le calcul des dates importantes qui suivaient à partir de Rosh Hashanah.

Sources : Dictionnaire Encyclopédique du Judaïsme, Cerf/Robert Laffont.

LES SELIHOT

Du premier dimanche avant Rosh Hashana (dans certaines communautés plus tôt) et jusqu'à Kippour, les fidèles se rendent à la synagogue chaque matin avant le lever du soleil pour réciter les prières de **Selihot** (du singulier selihah = pardon), avant l'office du matin.

Pendant ces prières, les fidèles imploront le pardon et la pitié de Dieu pour les péchés commis. Ces offices sont construits autour des treize attributs, révélés dans la Torah. Lorsque Moïse remonte pour la deuxième fois sur le Mont Sinai, l'Éternel proclama :

וַיִּרְדּוּ יְהוָה בְּעָנָן וַיִּתְיַצֵּב עִמּוֹ שָׁם ; וַיִּקְרָא בְּשֵׁם יְהוָה. וַיַּעֲבֹר יְהוָה עַל-פָּנָיו וַיִּקְרָא יְהוָה יְהוָה. אֵל רַחוּם וְחַנוּן אַרְךָ אַפַּיִם וְרַב-חַסֵּד וְאֱמֵת. נֹצֵר חֶסֶד לְאֲלֹפִים, נֹשֵׂא עֹון וְפֹשֵׁעַ וְחַטָּאָה ; וְנִקְהָ לֹא יִנְקָה פֶקֶד עֹון אָבוֹת עַל-בְּנֵים וְעַל-בְּנֵי בָנִים, עַל-שְׁלֹשִׁים וְעַל-רַבְעִים.

Adonai est l'Être éternel, tout puissant, clément, miséricordieux, tardif à la colère, plein de bienveillance et d'équité; il conserve sa faveur à la millièmè génération; il supporte le crime, la rébellion, la faute, mais il ne les absout point: il poursuit le méfait des pères sur les enfants, sur les petits-enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième descendance. (Exode 34, 5-7)

Au cours des siècles, un grand nombre de poèmes – tous centrés sur l'idée du pardon – ont été composés pour accompagner ces treize attributs : ce sont ces poèmes qui sont appelés Selihot. Ces mêmes selihot essaient les offices tout au long de la journée de Kippour.

Un principe prévaut qui est le zèle dans l'accomplissement des Mitsvot. Et puisqu'il nous faut faire ce travail quotidien autant le commencer le plus tôt possible dans la matinée. Certains, en Israël plus particulièrement, récitent les selihot au milieu de la nuit. De nombreuses communautés anglo-saxonnes se livrent à cet office le soir, la nuit tombée.

A PROPOS DES LECTURES A VENIR

DANS LES PARASHOT : LES TSITSIT

Dans la parasha Ki Tavo (Deutéronome : 22,12), Dieu rappelle l'ordonnance de porter des tsitsits :

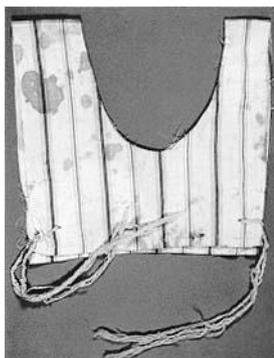
גְּדָלִים תַּעֲשֶׂה-לָךְ עַל-אַרְבַּע כַּנְפוֹת כְּסוּתֶךָ
אֲשֶׁר תִּכְסֶה-בָּהּ.

« Tu te feras des cordons en franges aux quatre coins du vêtement dont tu te couvres. »

L'ordonnance de porter des tsitsits a entraîné le commandement de porter un talit. Introduite par les rabbins dans la prière du Shema, récitée le soir et le matin, la raison de ce commandement est énoncée: les franges doivent servir de rappel des commandements divins.

Les 4 coins des vêtements font sans doute référence, à un moment où l'on pensait la terre plate et carrée, aux 4 coins de la terre: en s'enroulant dans le talit, le monde - dont l'Éternel est le créateur - nous enveloppe...

Les rabbins ont déduits de l'expression « et vous le verrez », qui fait allusion au fil d'azur, que le talit devait être porté le jour uniquement, à l'exception de la veille de Kippour, cette journée correspondant à une unité de temps particulière.



Le nombre de nœuds et de franges (5 +8) ajouté à la valeur du mot tsitsits équivaut à 613 (*taryag mitsvoth*), soit le nombre total de commandements, répartis d'après R. Simlai, un amora du 3^{ème} siècle, en 365 actions négatives (interdictions) et 248 actions positives (devoirs à accomplir).

Le talit n'était porté que par les hommes: comme tous les commandements positifs liés au temps, les femmes en étaient exemptes. Mais dès le 11^{ème} siècle, Rachi écrit que le fait que le Talmud dise que les femmes sont exemptes de commandements positifs liés au temps signifie simplement qu'elle ne sont pas tenues d'y obéir, mais que si elles souhaitent respecter ces mitsvoth, elles le peuvent et on ne saurait les en empêcher.

A l'heure actuelle de plus en plus de femmes le portent, au sein des mouvements libéraux et conservateurs, mais aussi certaines femmes dans les milieux orthodoxes.

DANS LES HAFTAROT : ISAÏE

Toutes les haftarot de ce mois d'Elloul sont tirées du livre d'Isaïe.

Isaïe (Dieu est salut) est un des prophètes les plus importants et influents de la Bible.

Le livre d'Isaïe

Le livre d'Isaïe, premier des livres des prophètes, se décompose comme suit :

Chapitres 1 à 39 : Isaïe chante la toute-puissance divine, annonce la naissance d'Emmanuel (Dieu est avec nous) et exalte la force du Dieu trois fois saint, par rapport à celle de l'homme, qui mène au malheur. Il dénonce les péchés de son peuple, dont la survie dépend de son alliance avec Dieu.

Chapitres 40 à 55 : il annonce un prochain exode, puis une prochaine libération par le Dieu unique.

Chapitres 56 à 66 : il dénonce les péchés et évoque la restauration de Jérusalem et du Temple.

Les prophéties d'Isaïe

« Les juges et les conseillers seront rétablis » (Isaïe 1.26)

« Il sera un arbitre entre les nations et le percepteur de peuples nombreux (...) » (Isaïe 2.4)

« Seul Dieu sera grand en ce jour. » (Isaïe 2.17)

« Sur lui reposera l'esprit du Seigneur : esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de science et de crainte de Dieu » (Isaïe 11.2)

« Il jugera les faibles avec justice, il rendra des arrêts équitables en faveur des humbles du pays (...) du souffle de ses lèvres, il fera mourir le méchant. » (Isaïe 11.4)

« Les nations se tourneront vers lui. » (Isaïe 11.10) ;

« Il sera un messenger de paix » (Isaïe 52.7)

« Car Ma Maison sera appelée une maison de prières pour toutes les nations. » (Isaïe 56.3-7)



LES PARASHOT A VENIR

Parashah KI TETSE

Les premières règles édictées dans cette parashah concernent la vie conjugale et familiale (divorce, héritage, fils libertin). Les règles suivantes concernent le respect de la propriété d'autrui, puis Moïse cite l'obligation de porter des tsitsits, avant de revenir sur les lois concernant les relations sexuelles. Enfin sont citées les personnes interdites dans l'assemblée du Seigneur. La parashah se termine sur l'interdiction de la prostitution et de la perception d'intérêts quand il ne s'agit pas d'étrangers.

Parasha Ki Tavo

Moïse envoie 12 explorateurs, un homme par tribu, vers la terre de Canaan. Au bout de quarante jours, les explorateurs reviennent, portant sur leurs épaules une gigantesque grappe de raisin ; ils rapportent que la terre regorge de ressources naturelles, mais qu'elle est habitée par des géants. Les Hébreux prennent peur et refusent d'aller conquérir la terre. Seuls, parmi les explorateurs, Josué et Caleb gardent foi en Dieu pour la conquête de la Terre Promise. Dieu annonce à Moïse qu'Il souhaite détruire les Israélites et faire de sa descendance une grande nation, mais Moïse argumente en faveur des Hébreux. Dieu décide alors que les Hébreux demeureront dans le désert pendant quarante années et qu'à l'exception de Caleb et de Josué, cette génération n'entrera pas en Terre Promise.

Au matin, les Hébreux sont attaqués par les Amalécites et les Cananéites.

La parasha se termine sur la condamnation à mort d'un homme ayant été surpris ramassant du bois pendant le shabbat et sur le commandement de porter des tsitsits.

Moïse prescrit aux enfants d'Israël de présenter, une fois rentrés en terre promise, les prémices de leurs récoltes une fois par an et de faire une déclaration qui résume l'histoire du peuple, depuis ses débuts jusqu'à ce jour où ils s'appêtent à traverser le Jourdain. Dès leur arrivée, ils doivent dresser au point de passage du Jourdain des stèles portant le texte de la Torah et y amener des offrandes sur un autel de pierre non taillée. Une partie des tribus devra ensuite monter sur le mont Ebal, l'autre sur le mont Garizim afin d'y proclamer les malédictions qu'ils appellent sur eux-mêmes en cas de non-respect de la Torah, et les bénédictions dont ils bénéficieront lorsqu'ils obéissent à Dieu.

Parashah NITSAVIM

Moïse, dans un de ses derniers discours adressé aux Bnei-Israël, rappelle l'originalité de l'Alliance conclue au pied du Mont Sinaï : bien au delà de la génération présente dans le désert, celle-ci concerne toutes les générations à venir. Il met en garde contre toute obéissance hypocrite : l'Alliance demande l'adhésion du cœur et non une fidélité purement oratoire.

Bien que les événements, parfois tourmentés, de l'histoire des peuples seront liés à cette fidélité ou non à l'Alliance, Dieu rassemblera les exilés à la fin des temps. L'Alliance observée sera alors un garant de richesses et de bénédictions pour Israël sur sa terre.

Cette Torah n'est pas inaccessible : elle est à portée de compréhension des hommes pour qu'ils puissent l'accomplir. Elle est un enseignement, mais également un signe de fidélité de Dieu à son peuple, prolongeant les promesses faites à Abraham, Isaac et Jacob.

BAT-MITSAVA

Un grand MAZELTOV à **Elodie Rochoir**

qui deviendra bat-mitsva

le shabbat Ki Tetse (1^{er} septembre 2012/14 eloul 5772)

Mazeltov à ses parents, grands-parents, sa sœur et toute sa famille.

LES OFFICES

Les offices ont lieu le vendredi à 18h30 et le samedi à 10h30.

Le cycle de lecture triennale de la Torah nous conduit cette année à lire le deuxième tiers des parashot.

1 SEPTEMBRE 2012 - 14 ELLOUL 5772



PARASHA : DEUTERONOME KI TETSE: 21,10 A 25,19

HAFTARA : ISAÏE : 54,1 A 54,10

8 SEPTEMBRE 2012 – 21 ELLOUL 5772

PARASHA : DEUTERONOME KI TAVO : 26,1 A 29,8

HAFTARA : ISAÏE : 60

15 SEPTEMBRE 2012 – 28 ELLOUL 5772

PARASHA : DEUTERONOME NITSAVIM : 29,9 A 30,20

HAFTARA : ISAÏE : 61,10 A 63,9

17 SEPTEMBRE 2012 - 1 TISHRI 5773

ROSH HASHANA : 1^{ER} JOUR

18 SEPTEMBRE 2012 - 2 TISHRI 5773

ROSH HASHANA : 2^{EME} JOUR

PROCHAINS EVENEMENTS

INAUGURATION DE NOTRE NOUVEAU SEFER TORAH

Dimanche 9 septembre 2012 à 16 h

Un nouveau Sefer Torah a été offert à notre communauté en la mémoire de notre cher Jacques Naymark, très regretté président de notre association culturelle, disparu il y a un an.

Son inauguration aura lieu le dimanche 9 septembre 2012 à 16 heures dans notre synagogue. La cérémonie sera conduite par le rabbin Gabriel FARHI. Elle sera suivie d'une collation conviviale. Nous vous attendons très nombreux pour cette cérémonie, rare dans une communauté.

LES OFFICES DE TISHRI

Dimanche 16/09 Lundi 17/09	à 18 h 30 à 10 h 00	1 ^{er} soir de Rosh Hashana 1 ^{er} jour de Rosh Hashana	Rue Pasteur Wagner Rue Pasteur Wagner
Mardi 18/09	à 10 h 30	2 ^{ème} jour de Rosh Hashana	Synagogue
Vendredi 21/09	à 07 h 00	Selihot	Synagogue
Vendredi 21/09 Samedi 22/09	à 18 h 30 à 10 h 30	Shabbat Shouva Shabbat Shouva	Synagogue Synagogue
Dimanche 23/09	à 08 h 00	Selihot	Synagogue
Mardi 25/09	à 07 h 00	Selihot	Synagogue
Mardi 25/09 Mercredi 26/09	à 19 h 30 à 10 h 00	Kol Nidré Yom Kippour	Rue Pasteur Wagner Rue Pasteur Wagner

NOUS CONTACTER



14, rue de l'Atlas – 75019 PARIS – entrée par le 5 passage de l'Atlas
Métro : Belleville – Bus 26 : arrêt Atlas
Email : pour toutes informations : info@ajtm.org
Pour contacter le rabbin Gabriel Farhi : rabbin@ajtm.org
Site : www.ajtm.org

Conception et réalisation : Eveline NAYMARK